

CONDITIONS DE PARTICIPATION AU MIPCOM 2024

Les options Visiteur et Table privée doivent être acquittées en totalité, par débit préautorisé (DPA), dès réception de la facture.

Le signataire du formulaire de demande de participation est redevable de la totalité du montant en cas d'annulation après le **6 septembre 2024**. Si la SODEC ne peut confirmer la réservation par manque d'espace, le montant sera remboursé à l'entreprise.

- En s'inscrivant au **pavillon Québec créatif**, l'entreprise s'engage à répondre à un sondage permettant de mesurer la qualité des services offerts et les retombées financières à la suite de sa participation au marché. Ce sondage annuel est strictement confidentiel et représente un indicateur de performance essentiel pour la SODEC et ses partenaires.

Le représentant autorisé de l'entreprise doit apposer sa signature pour confirmer cette demande de participation et les engagements ci-dessus.

--	--	--	--

Apposer votre signature

Prénom et nom

Titre

Date

Le lien vers le service d'inscription en ligne au tarif ombrelle de l'organisateur du marché, RX Global, sera envoyé à la réception du formulaire dûment signé.

Veillez transmettre ce formulaire de consentement signé par courriel à chloe.lafreniere@sodec.gouv.qc.ca.

RENSEIGNEMENTS

Chloé Lafrenière
Coordonnatrice aux affaires internationales, SODEC
514 841-2341
chloe.lafreniere@sodec.gouv.qc.ca

À PROPOS DE LA SODEC

La SODEC est responsable des opérations internationales des entreprises qu'elle soutient dans le domaine de la télévision. Cette prise en charge des activités de promotion du secteur télévision dans les événements internationaux vise à maximiser la présence québécoise lors des manifestations commerciales et à offrir une meilleure coordination des activités et des actions de soutien dans ce secteur.